

COLLOQUE
pluridisciplinaire



LA DETTE ÉCOLOGIQUE

**De l'exploitation des ressources naturelles
aux services écosystémiques :
quelle solidarité écologique ?**

UNIVERSITÉ DE LA ROCHELLE

5 et 6 JUIN 2014



9 h 00 Ouverture par Pascale Garcia,
9 h 15 Présidente de la Fédération de recherche en environnement pour le développement durable,
 vice-présidente de l'Université de La Rochelle.
Accueil par André Giudicelli,
 Doyen de la Faculté de droit, de science politique et de gestion, Université de La Rochelle.
Propos introductifs par Agnès Michelot,
 Présidente de la Société Française pour le Droit de l'Environnement
et Nathalie Herve-Fournereau,
 Coordinatrice du Réseau Thématique Pluridisciplinaire BIODISCEE Biodiversité,
 droit et services écosystémiques CNRS INEE.

JEUDI 5 JUIN

Session 1 :

Enjeux conceptuels de la dette écologique

La nature au cœur des inégalités?

Présidente Nathalie Hervé-Fournereau,
 Directrice de Recherche CNRS IODE UMR 6262 CNRS,
 Université de Rennes 1

9 h 15 La dette écologique en économie écologique

Valérie Boisvert,
Professeur en économie,
Université de Lausanne

9 h 40 L'éthique de la dette écologique : Schuld I stay or Schuld I go?

Julien Delord,
Enseignant-chercheur indépendant associé
à l'équipe ERRAPHIS, Toulouse 2 Jean-Jaurès

10 h 00 Penser la solidarité écologique pour explorer la dette socio-écologique

Raphaël Mathevet,
Chercheur au CNRS, Centre d'Ecologie
fonctionnelle et évolutive UMR 5175, Montpellier

10 h 20 Pause 10 h 30

10 h 30 La dette infinie; Quelques commentaires anthropologiques sur les concepts juridiques endogènes des africains

Etienne Le Roy,
Professeur émérite en anthropologie du droit,
Université de Paris 1

11 h 00 Exploitation halieutique, dette et rapports sociaux dans l'est indonésien

Charles Illouz,
Professeur en anthropologie,
Université de La Rochelle

11 h 20 Débats 12 h 00

12 h 00 Déjeuner 14 h 00

Présidente, Valérie Boisvert

14 h 00 De la dette financière à la dette écologique

Éric Toussaint,
Professeur d'économie,
Université de Liège

14 h 20 Exploitation des ressources naturelles et échange écologique inégal : une approche globale de la dette écologique

Boris Schmitt,
Docteur en droit,
Université de Bourgogne

14 h 40 La dette écologique, entre perspectives et prospective

Noémie Candiago,
Doctorante en droit,
Université de La Rochelle

15 h 00 Débats

16 h 00 Table ronde ouverte au public : 17 h 30 Quel modèle de justice environnementale pour une transition écologique?

Maxime Combes,
Économiste, membre d'ATTAC

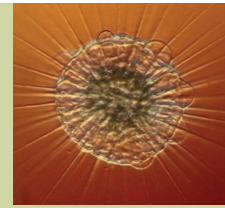
Sophia Lakhdar,
directrice de Sherpa

Vincent Liegey,
Porte parole de l'objection
de croissance, co-auteur du Manuel pour la
dotation inconditionnelle d'autonomie

François-Marie Pellerin,
Président de la Coordination pour la défense
du Marais Poitevin et membre de France
Nature Environnement

Eric Toussaint,
Président du Comité pour l'annulation de
la dette du Tiers-Monde

Eric Vidalenc,
Animateur de la prospective ADEME
et auteur/blogueur sur la transition
énergétique pour Alternatives Economiques



VENDREDI 6 JUIN

Session 2 :

Réalités de la dette écologique

Entre responsabilités et solidarité écologique

Présidente, Laurence Ravillon,
Professeur de droit privé à l'Université de Bourgogne

9 h 00 **Quand la dette écologique se territorialise - Mesure de la dette écologique d'une compagnie privée au Nord, Hoboken, Belgique**

Léa Sébastien,
Maître de conférences,
Université de Toulouse 2

9 h 20 **La propriété intellectuelle, nouvel enjeu de l'exploitation de la biodiversité dans les rapports nord-sud. Le biopiratage et la pratique des contrats de partage des avantages dans l'industrie pharmaceutique**

Rachel Roumet,
Docteur en droit de l'Université de Grenoble 2,
diplomate, conseiller-négociateur à la Direction
de l'Union européenne (Quai d'Orsay)

9 h 40 **La captation de l'eau : l'apparition de nouveaux marchés non régulés**

Jochen Sohnle,
Maître de conférences HDR en droit public,
Université de Metz

10 h 00 **Pause**

10 h 20

10 h 40 **Approche exploratoire - la solidarité écologique Les pertes de potentialités écologiques : le cas des microalgues en milieu littoral**

Benoît Lebreton,
Maître de conférences en écologie, LIENSs,
Université de La Rochelle

Audrey Rivaud,
Maître de conférences en économie,
Université de Montpellier

11 h 20 **Débats**

12 h 00

12 h 00 **Déjeuner**

14 h 00



Président Pascal Marty,
Professeur des universités, Université de La Rochelle

14 h 00 **Le droit à l'alimentation entre créance et dette écologiques**

François Collart Dutilleul,
Professeur de droit,
Université de Nantes, Programme Lascaux

14 h 20 **Approche civiliste de la dette écologique; vers une responsabilité civile spécifique**

Marie-Pierre Camproux-Duffrene,
Maître de conférences HDR en droit privé,
Université de Strasbourg

14 h 40 **De nouvelles perspectives en droit du commerce international**

Caroline Asfar,
Maître de conférences de droit privé,
Université de La Rochelle

Laurence Ravillon,
Professeur de droit privé,
Université de Bourgogne

15 h 20 **Débats**

16 h 00

16 h 40 **Conclusions par Alexandra Langlais,**
Chercheur, CNRS IODE UMR 6262 CNRS,
Université de Rennes 1
et Agnès Michelot,
Maître de conférences HDR en droit public,
Université de La Rochelle



AVANT-PROPOS

Le concept de dette écologique repose sur l'idée que le développement des pays industrialisés a été rendu possible et perdure du fait de la sur-exploitation des ressources naturelles des pays du Sud. Les modes de production et de consommation occidentaux génèreraient une dette écologique en s'accaparant et en détruisant les écosystèmes dont dépendent d'autres communautés humaines.

Car l'être humain est bien dépendant pour sa survie et pour son développement des ressources qu'offre la Terre, laquelle procure aux sociétés humaines des services écosystémiques. Ce lien est à double-sens : si les ressources naturelles conditionnent l'existence humaine, celles-ci subissent aussi l'influence des activités humaines. En les exploitant, l'Homme peut faire évoluer, dégrader voire détruire les ressources naturelles. Ainsi, humains et non-humains sont liés par une raison écologique que l'on peut qualifier de solidaire.

Alors, la raison occidentale aurait-elle outrepassé la raison écologique ? Le monde industrialisé est-il débiteur d'une dette écologique ?

La dette est une notion tellement mobilisée dans le champ socioculturel contemporain que la définir relève d'un exercice bien périlleux. Et la difficulté devient presque insurmontable lorsqu'on y adjoint le qualificatif contre-intuitif d'écologique. La dette écologique caractérise à la fois un dommage écologique consécutif à des dégradations environnementales et un dommage politique, constitué par la perte de *capabilité* (de souveraineté) d'une communauté sur son environnement. Dans un monde où les ressources naturelles existent en quantité limitée, la dette écologique invite à repenser les rapports de l'Homme à la nature mais aussi les rapports des hommes et des femmes entre eux.

L'objet de ce colloque est d'éclairer le signifié du concept de dette écologique, à travers une mise en perspective pluridisciplinaire de ses définitions et de ses implications. Nous tenterons de comprendre la dette écologique, d'en expliquer le sens et les conséquences.

Une table ronde interactive et ouverte au public aura lieu à la fin de la première journée pour échanger et débattre des alternatives aux modèles de développement actuels. Elle sera l'occasion d'un débat citoyen sur la transition écologique.

COMITE SCIENTIFIQUE :

Caroline Asfar, Maître de conférences HDR, Université de La Rochelle

Valérie Boisvert, Professeur, Université de Lausanne

Marie-Pierre Camproux-Duffrene, Maître de conférences HDR, Université de Strasbourg

Noémie Candiago, Doctorante du CEJEP, Université de La Rochelle

Nathalie Herve-Fournereau, Directeur de recherches CNRS, UMR IODE, Université de Rennes 1, porteur du réseau CNRS INEE Biodiscée

Agnès Michelot, Présidente de la SFDE, Maître de conférences HDR, Université de La Rochelle

Pierre Richard, Directeur de recherches CNRS, LIENSs

PARTENARIATS SCIENTIFIQUES :

Ce colloque est organisé par le Centre d'Etudes Juridiques et Politiques (EA 3170)

de l'Université de La Rochelle en partenariat avec :

L'UMR LIENSs, Université de La Rochelle (UMR7266)

La Fédération de Recherche pour l'environnement et le développement durable FREDD (FR-3097)

Le Réseau Thématique Pluridisciplinaire CNRS INEE Biodiscée

La Société Française pour le Droit de l'Environnement

L'Association Française d'Economie Politique



CONTACT :

Faculté de droit, de science politique et de gestion
45, rue Vaux de Foletier
17024 La Rochelle Cedex 1

Tél. : 05 46 45 83 89

Courriel : detteco@univ-lr.fr

<http://cejep.univ-larochelle.fr/La-dette-ecologique.html>